

# Betton infos

mars 2016

n°402 Le magazine municipal de Betton - [www.betton.fr](http://www.betton.fr)



**Budget :**  
**les investissements en 2016**

# Actualités en bref

## ■ État civil

Afin d'organiser au mieux vos futurs déplacements merci de noter que le délai moyen actuel de fabrication d'une Carte Nationale d'Identité (avec retour du centre de production de Limoges) est de **8 semaines**. Celui d'un passeport est de **2 semaines**.

## ■ Don de sang

En Bretagne, chaque année, les dons aident 34 000 malades. Sous forme de transfusions, ils sont utilisés pour soigner des maladies du sang, des cancers (leucémies...) et permettre des interventions chirurgicales. Plus de 30 000 autres patients bénéficient également de médicaments dérivés du sang, pour des urgences, des maladies du système immunitaire ou de la coagulation. L'EFS compte donc sur la générosité des donneurs afin de répondre aux besoins des malades. 600 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne. À Betton, la prochaine collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles aura lieu le **samedi 19 mars** de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 à l'Espace Anita Conti.

## ■ Portes ouvertes

Le collège et les écoles de Betton ouvrent leurs portes. Ainsi, le **samedi 19 mars**, le collège François Truffaut accueillera ceux qui le souhaitent de 9h30 à 12h30 et l'école privée Raoul Follereau de 10h à 12h. Quant à l'école maternelle des Omblais, ce sera le **samedi 23 avril** de 10h à 12h. Profitez de cette occasion pour venir découvrir les enseignements dispensés et rencontrer les professeurs.

## ■ Animations ludiques

L'association Betton Ludique propose des animations à la médiathèque le deuxième samedi de chaque mois, de 14h à 17h, ainsi que le quatrième jeudi à partir de 20h30. Les prochains rendez-vous auront lieu les **samedi 12 mars et jeudi 24 mars**.

■ **Mairie : horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h  
Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr  
www.betton.fr  
02 99 55 81 01

## À NE PAS OUBLIER CE MOIS-CI !

Si vous résidez sur la commune et que le montant de votre quotient familial est inférieur à 1471 €, vous pouvez bénéficier d'un tarif dégressif pour la restauration et l'accueil de loisirs. Pour cela, il vous suffit d'envoyer, avant le **mardi 15 mars impérativement**, à l'adresse finances@betton.fr ou par voie postale à la Mairie votre attestation de paiement CAF ou MSA de janvier 2016.

## ■ Braderie Gavroche

L'association Gavroche organise sa braderie **dimanche 13 mars** à la Salle des Fêtes. Vous y trouverez des stands mais aussi des jeux pour les enfants, un lieu de restauration et une buvette. Entrée gratuite. Ouverture des portes au public à partir de 9h (8h pour les exposants). Tarifs : 6 € les 1m20 (3 € pour les enfants). Pré-inscriptions conseillées auprès de gavroche.asso@gmail.com. Plus d'infos sur le blog de l'association à <http://asso-gavroche.blogspot.fr>

## ■ Braderie de puériculture

Le multi-accueil Polichinelle vous donne rendez-vous dimanche 24 avril de 9h à 16h pour sa braderie de printemps. Au prix de 10, 15 ou 17 €, les stands seront à réserver lors d'une permanence qui se tiendra à l'Espace Anita Conti le **samedi 26 mars** de 10h à 12h. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et du règlement pour valider votre inscription. Plus de renseignements à multiaccueil.polichinelle@gmail.com

## ■ Aide aux aidants

Véronique Macé vous donne rendez-vous le **mercredi 30 mars** à la Résidence de l'Ille pour une séance autour de la sophrologie. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

## ■ Séjour en Allemagne

Du **samedi 9 au samedi 16 avril**, le Comité de Jumelage propose aux jeunes de 12 à 17 ans un séjour dans une famille dans la ville jumelle d'Altenbeken. Au programme : ateliers cuisine du monde, patinoire, visite d'un observatoire à Bochum, d'un centre équestre, d'une grande boulangerie artisanale... Une journée sera également réservée à la participation aux cours dans le collège ou le lycée du correspondant allemand. Le transport se fera

en car grand tourisme et l'encadrement sera assuré par des adultes expérimentés. 40 places sont disponibles. Le coût du séjour est de 100 € (cotisation de 20 € en sus pour les non-adhérents). Pour tout renseignement : [cjbetton@free.fr](mailto:cjbetton@free.fr)

## ■ Séjour en Angleterre

Le Comité de Jumelage organise un voyage familles-jeunes à Moretonhampstead, notre ville jumelle anglaise, **du dimanche 21 au dimanche 28 août**. Transports en autocar et ferry. Prix du voyage : 330 € (adulte), 250 € (jeune de moins de 15 ans). Les inscriptions se feront du lundi 7 au samedi 12 mars de 10h à 19h en téléphonant ou en laissant un message au **02 99 55 74 02** (bien indiquer les noms et prénoms des personnes que vous désirez inscrire). Nombre de places limité. Pour tout renseignement : [cjbetton@free.fr](mailto:cjbetton@free.fr)

## ■ Au théâtre en bus

Le **mardi 29 mars**, l'opération Au Théâtre en bus vous propose d'assister à Dom Juan la pièce de Molière mise en scène par Jean-François Sivadier. Transport aller-retour au départ de l'arrêt Betton Centre. Renseignements et réservations :

- Nicole Chérel au 02 99 55 74 02  
- Danièle Stéphan au 02 99 55 94 91

## ■ Travaux d'élague

Des travaux nécessaires à l'entretien de la ligne électrique Domloup/Plaine Haute vont être entrepris sur le territoire de la commune au mois de mars. L'exécution a été confiée par Réseau de Transport d'Électricité à l'entreprise Raynal Élagage.

## ■ Distribution de compost

Une distribution gratuite de compost, en libre-service, aura lieu **vendredi 18, samedi 19 et lundi 21 mars**. Elle se tiendra de 9h à 16h30, l'impasse du Halage.

## Le Pôle Vie de la Cité

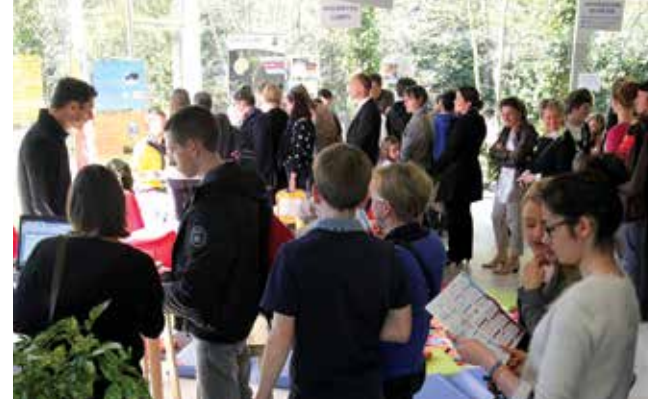
se situe derrière le centre administratif.  
Horaires d'ouverture au public :

- **lundi, mardi de 13h30 à 17h**  
- **mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

## Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :

- **lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
- **mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h**



s o m m a i r e

4 à 7

## ■ VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 3 février  
Subventions aux associations  
Budget 2016

8 et 9

## ■ JEUNESSE

Forum Jeunesse  
La ferme s'anime  
Printemps en folie

10 et 11

## ■ DOSSIER

Aménagement de la zone de la Plesse

12

## ■ MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous

12 et 13

## ■ CULTURE

Nature(s) humaine  
L'homme cornu  
Laura Perrudin

14

## ■ PORTRAITS ÉCONOMIQUES

Alex taxi  
Breizh Elliptigo

15 et 16

## ■ VIE ASSOCIATIVE

Actualité des associations  
Betton Solidarités  
Vivre l'anglais !

17

## ■ INITIATIVE

Funny Race

17

## ■ EXPRESSION DE LA MINORITÉ

18

## ■ JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !

Semaine sans pesticides

19 et 20

## ■ AGENDA, CLIN D'OEIL

## EDITORIAL

Lorsqu'on traite des questions budgétaires et financières, certains pensent qu'il s'agit d'un sujet réservé à des spécialistes. Même s'il est vrai que les documents budgétaires sont peu accessibles et souvent incompréhensibles, un budget, ce n'est pas qu'une cascade de chiffres, c'est d'abord la traduction des politiques publiques (sociales, culturelles, sportives...) décidées par l'équipe municipale. On y retrouve également la politique d'investissement qui accompagne le développement urbain de notre commune.

Le vote du budget, lors du dernier conseil municipal, est l'aboutissement d'un long travail de préparation et d'arbitrages. Dans un contexte financier contraint, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme de mandat. Ce Betton Infos vous présente la stratégie financière de notre équipe municipale dont les principales caractéristiques sont :

- une maîtrise des charges de fonctionnement,
- un maintien de l'investissement grâce à l'autofinancement,
- l'absence de recours à l'emprunt,
- le maintien des taux d'imposition pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive.

Si la préservation des grands équilibres financiers est rendue possible par les résultats de la gestion rigoureuse menée depuis plusieurs mandats, nous anticipons, dès à présent, une nouvelle phase dans le développement de notre territoire. Le budget 2016 en est l'illustration avec les investissements programmés parmi lesquels la création de la ZAC de la Plesse/La Chauffeterie, la rénovation de la salle des fêtes, la construction de l'espace couvert polyvalent ou les aménagements extérieurs de l'école des Mézières. Et n'en déplaise à certains, si la commune ne se substitue pas aux chefs d'entreprises ou aux commerçants pour développer l'activité économique et commerciale de notre commune, elle assure néanmoins la réalisation de zones d'activités pour l'accueil des entreprises et engage les travaux de reconfiguration du centre commercial du Trégor qui débiteront prochainement.

Dans le cadre du transfert de compétences à Rennes Métropole, seront réalisés également les travaux de requalification de la rue de Rennes, l'aménagement de la rue de l'Argoat et la création d'une piste piétons-cyclistes sur la route de Saint-Grégoire.

Face à la baisse des recettes publiques, la Ville de Betton, comme toutes les autres collectivités, doit optimiser ses services municipaux tout en continuant à conjuguer qualité et proximité qu'il s'agisse, par exemple, de l'éducation des 1 200 petits Bettonnais sur les temps d'activités périscolaires, de la livraison quotidienne de près de 1 000 repas ou de l'entretien des 40 000 m<sup>2</sup> de bâtiments publics et des 50 hectares d'espaces verts.

En se redonnant des marges financières par la maîtrise de nos coûts de fonctionnement et de notre endettement, nous préservons notre capacité d'investissement et d'actions. Et nous choisissons aujourd'hui de préparer l'avenir...

Bruno ROHON  
Adjoint aux finances



## CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 3 février 2016

### SOLIDARITÉ

#### Subvention au CCAS

Pour contribuer au financement des actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une subvention municipale de 84 700 € a été attribuée. Elle se répartit de la façon suivante : 46 350 € pour les charges de personnel, 27 000 € pour les aides apportées aux familles, 7 000 € qui seront reversés à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) pour l'équilibre de son budget de fonctionnement et 3 650 € pour les autres charges diverses.

### Subvention à l'APRAS pour le dispositif Sortir !

« Sortir ! » est un outil d'animation du vivre ensemble conçu pour rompre l'isolement et renforcer le lien social en favorisant l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous. Aujourd'hui, le dispositif bénéficie à 431 Bettonnais. L'attractivité de la carte repose sur l'adhésion d'un grand nombre de structures culturelles et sportives sur l'ensemble de la métropole rennaise. À Betton, 15 associations et 2 structures privées sont déjà adhérentes et permettent aux Bettonnais les plus modestes d'accéder à une offre de loisirs variée. Afin de poursuivre le dispositif sur l'année 2016, la Municipalité versera à l'APRAS 13 100 €.



Une piste cyclable bidirectionnelle va être aménagée route de Saint-Grégoire.

### DÉPLACEMENTS

#### Aménagement d'une piste cyclable route de Saint-Grégoire

Dans le cadre de son plan communal de déplacement, la Municipalité veut conforter le maillage des liaisons douces et promouvoir la pratique du vélo. Compte tenu du développement de l'urbanisation à l'Ouest de l'agglomération, la voie communale n°2 dite « route de Saint-Grégoire » supporte un trafic routier toujours plus important. Pour autant, très peu de cyclistes empruntent cet itinéraire et ce, malgré les bandes cyclables. Afin d'offrir une véritable alternative aux différents modes de déplacements et d'assurer le meilleur niveau de sécurité possible, il a été décidé de réaliser une piste cyclable en site propre. Elle sera aménagée du rond-point du Pont Brand jusqu'au carrefour de la VC 102 au niveau du lieu-dit La Grande Épine. Les cyclistes désireux de rejoindre Saint-Grégoire pourront emprunter cette route pour rejoindre la nouvelle passerelle surplombant la RD29. La vitesse sera, limitée à 70 km/heure sur l'ensemble de la VC 2 située hors agglomération. Les travaux sont prévus de mai à juin 2016.

### ENFANCE

#### Convention CAF pour la halte-garderie

La halte-garderie municipale est ouverte 26 heures par semaine durant les périodes scolaires. Elle permet aux enfants de se sociabiliser. Elle est aussi une passerelle vers la rentrée scolaire. Les 3 professionnelles de la petite enfance accueillent jusqu'à 20 enfants les matins et 13 lors des ouvertures les mardis et vendredis après-midi. La CAF d'Ille-et-Vilaine soutient la halte-garderie à travers une

convention d'objectifs et de financement avec la collectivité.

### Crédits scolaires

Les crédits scolaires sont nécessaires au fonctionnement des écoles publiques en permettant l'achat de fournitures, de matériel éducatif, la réalisation de projets et les dépenses de photocopies. Ils sont déterminés au vu des effectifs scolarisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En janvier 2016, 844 élèves répartis en 33 classes fréquentaient les écoles publiques bettonnaises. Le montant par élève fixé en 2015 est maintenu. Les crédits s'élèvent donc pour 2016 à 63 436 €. En complément, la Ville apporte son soutien à chaque école à travers la programmation culturelle gratuite (médiathèque, spectacles, expositions...) et la mise à disposition de personnels et d'équipements.

### SALUBRITÉ PUBLIQUE

#### Convention « chats libres »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les chats errants sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans les lieux publics ne peuvent être conduits en fourrière animale que lorsque toutes les mesures d'identification ou de stérilisation ont échoué. Un programme de stérilisation et d'identification de ces animaux va donc être mis en place sur le territoire communal pour éviter leur prolifération. À titre expérimental, une convention va être signée avec la Société Protectrice des Animaux pour procéder à l'identification et à la stérilisation des chats dits libres.

■ Prochain  
**CONSEIL MUNICIPAL :**  
le mercredi 23 mars à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

# Subventions aux associations : un soutien réaffirmé

À Betton, près de 80 associations participent à dynamiser la vie de la cité. Il s'agit d'un secteur vivant qui évolue et se renouvelle année après année. En 2015, quatre initiatives ont ainsi vu le jour pour partager de nouvelles activités : la photographie avec « Objectif Image », le jeu avec « Betton Ludique », le sport de loisir avec « Multisports Loisirs » et les séjours linguistiques avec « Vivre l'anglais ». Elles réunissent plus de 8 000 adhérents et emploient 200 personnes. Ce tissu associatif très dynamique est une richesse pour notre ville dont les élus municipaux ont pleinement conscience. Ils ont donc décidé de reconduire les subventions aux associations en leur octroyant un budget total de 501 836 €.

| SPORT                                         | 149 358 € |
|-----------------------------------------------|-----------|
| Association Sportive Collège F. Truffaut..... | 300 €     |
| Association Tennis Bettonnais.....            | 3 000 €   |
| Betton Echecs Club.....                       | 200 €     |
| Betton Twirling Sport.....                    | 150 €     |
| Club Sportif Bettonnais.....                  | 143 058 € |
| Cyclo Loisirs Bettonnais.....                 | 350 €     |
| Dojo Bettonnais.....                          | 1 500 €   |
| Le Cochonnet Bettonnais.....                  | 200 €     |
| Multisports loisirs.....                      | 350 €     |
| Union des Pêcheurs.....                       | 100 €     |
| Vélo Boulot Bravo.....                        | 150 €     |

| CULTURE                 | 158 810 € |
|-------------------------|-----------|
| Dañs Ganimp.....        | 200 €     |
| DA. GY. BE.....         | 3 000 €   |
| Courts en Betton.....   | 4 000 €   |
| Ecole de Musique.....   | 133 002 € |
| Eveil.....              | 7 500 €   |
| Festival de l'Ille..... | 11 108 €  |

| ANIMATION                               | 4 050 € |
|-----------------------------------------|---------|
| A.B.V.V. (Quartiers Est de Betton)..... | 500 €   |
| A.D.P.C. 35 (Protection civile).....    | 2 000 € |
| Club de l'Amitié.....                   | 150 €   |
| G.D.C.E.C.....                          | 750 €   |
| Les jardins d'Armorique.....            | 100 €   |
| Les jardins de l'Ille.....              | 350 €   |
| Modélem Concept.....                    | 100 €   |
| Vivre ensemble.....                     | 100 €   |

| INTERNATIONAL           | 10 000 € |
|-------------------------|----------|
| Betton Solidarités..... | 3 000 €  |
| Comité de Jumelage..... | 5 000 €  |
| DEFI.....               | 2 000 €  |



| EMPLOI - ÉCONOMIE - SOCIAL                  | 20 628 € |
|---------------------------------------------|----------|
| A.C.S.E. 175.....                           | 2 746 €  |
| A.D.M.R.....                                | 2 000 €  |
| A.E.F. (Association Emplois Familiaux)..... | 1 780 €  |
| Épicerie du Canal.....                      | 1 000 €  |
| Mouvement Vie Libre.....                    | 250 €    |
| Relais Services.....                        | 12 852 € |

| PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ      | 122 437 € |
|-----------------------------------|-----------|
| À Petits Pas.....                 | 200 €     |
| Ille aux Enfants.....             | 8 700 €   |
| Multi-accueil Polichinelle.....   | 111 967 € |
| Parents Confiance Betton.....     | 600 €     |
| Parents de la Halte-Garderie..... | 120 €     |
| 3 Îles.....                       | 850 €     |

| AUTRES ASSOCIATIONS | 36 553 € |
|---------------------|----------|
|---------------------|----------|

Tout au long de l'année, la Municipalité entretient une relation de confiance et de proximité avec les associations locales. Ce soutien se traduit au quotidien par :

- Des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (4 ont été renouvelées en 2015),
- Des mises à disposition à titre gracieux d'équipements, de matériel, de véhicules,
- Un accueil et un soutien administratif et logistique dédiés.

#### Pratique

■ Pôle Vie de la Cité  
Service aux associations : 02 99 55 16 17 - [viedelacite@betton.fr](mailto:viedelacite@betton.fr)





L'espace couvert polyvalent sera livré au mois de mars.

# Budget 2016 : ni hausse des impôts locaux, ni recours à l'emprunt

Dans la continuité de son programme de mandat, la Municipalité poursuit la mise en œuvre de sa politique financière avec rigueur. Elle parvient à concilier la stabilité des taux d'imposition et l'absence de recours à l'emprunt.

Le budget est un acte politique important qui prévoit les recettes et les dépenses de la commune pour une année. En 2016, la baisse des dotations de l'Etat, en raison du contexte économique national, se poursuit. « Cela représente une diminution de 200 000 € pour Betton », précise Bruno Rohon, adjoint aux finances. « Dès lors, pour équilibrer notre budget, nous avons accentué nos efforts pour réduire les dépenses. Nous avons réinterrogé nos façons de faire pour trouver de nouvelles sources d'économies sans remettre en cause la qualité des services proposés à la population ». À Betton, l'effort est payant ! Départs en retraite, mutations et organisation des transferts de compétences à Rennes Métropole (voiries, éclairage public, eaux pluviales...) ont été autant d'opportunités saisies pour redéployer les services municipaux.

## Des finances saines

La commune de Betton bénéficie d'une situation financière parfaitement saine. « La dynamique des ressources fiscales due notamment à la livraison de nouveaux logements nous permet de préserver notre épargne nette et donc notre capacité à investir ». Ainsi, en 2016, tous les investissements seront réalisés grâce à l'autofinancement. « C'est un effort financier très important qui nous permet de ramener notre capacité de désendettement à 4,2 années ». Avec une dette optimisée (736 € par habitant contre 968 € en moyenne dans les communes de Rennes Métropole de 10 000 à 20 000 habitants), des taux d'imposition mesurés et une absence totale de prêt toxique, Betton peut envisager sereinement l'avenir...



Parmi les investissements, la rénovation de la Salle des Fêtes (vue future).

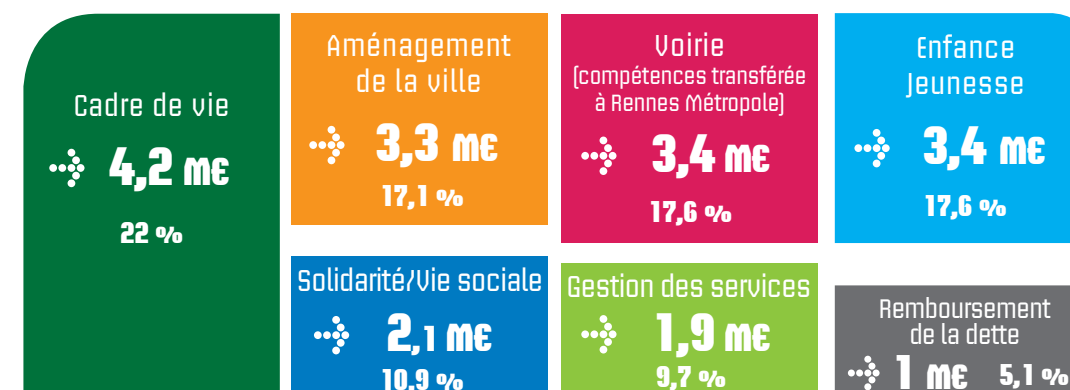
## Des taux d'imposition maintenus depuis 14 ans

- › Taxe d'habitation : 17,30 %
- › Taxe foncière sur le bâti : 19 %
- › Taxe foncière sur le non bâti : 37,94 %

# Les chiffres clés du budget 2016

## LES CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ

Répartition du budget, toutes dépenses confondues, en millions d'euros



## LA DETTE BAISSÉ

❖ 4,63 M€

2010 .... 1 070 €

2011 ..... 996 €

2012 ..... 966 €

2013 ..... 892 €

2014 ..... 814 €

2015 ..... 736 €

par Bettonnais

Moyenne pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants de Rennes Métropole : 968 € / habitant

## LES INVESTISSEMENTS (DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT)

Le développement des services et équipements reste une priorité  
9,21 M€ pour les investissements parmi lesquels :

- La rénovation de la Salle des Fêtes (1<sup>ère</sup> tranche de travaux, maîtrise d'œuvre) : 1 313 000 €
- L'aménagement de l'étable de la Chaperonnais : 185 000 €
- La construction de l'espace couvert polyvalent (solde des travaux) : 193 904 €
- Les aménagements extérieurs de l'école des Mézières : 98 000 €
- La création de la ZAC La Plesse / La Chauffetterie (études) : 39 897 €
- L'implantation de jeux urbains (La Forge, rues du clos, du Pré au Duc) : 50 000 €

## Dans le cadre du transfert de compétences à Rennes Métropole

- Les études et la 1<sup>ère</sup> tranche travaux de requalification de la rue de Rennes : 1 033 914 €
- La réalisation de la liaison piétons- cyclistes Betton / Saint-Grégoire : 250 000 €
- L'aménagement de la rue de l'Argoat (solde des travaux) : 725 000 €



## FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)

Betton réalise des économies sur les dépenses ❖ -1 %

Masse salariale 5,5 M€

Fluides 0,33 M€

Dépenses courantes 2,35 M€

Subventions et participations (associations, écoles, CCAS...) 0,90 M€

Frais financiers 0,32 M€

## FONCTIONNEMENT (RECETTES)

Les recettes de fonctionnement de la Ville sont en baisse de

❖ -1 %

## Impôts locaux

6,5 M€

## DOTATIONS DE L'ÉTAT

1,9 M€

en baisse de 200 000 € par an

## AUTRES RESSOURCES

(Recettes des services et gestion courante)

2,55 M€



# Forum Jeunesse

## Tu fais quoi cet été ?

Cette année, le service jeunesse donne une nouvelle dimension au Forum qui s'ouvre au plus grand nombre. Enfants, adolescents et jeunes adultes y trouveront toutes les informations pour bien préparer leur été :

- les jobs d'été pour les 16/25 avec les conseils des professionnelles du Point Accueil Emploi et de la Mission Locale,
- les postes d'animateurs à pourvoir,
- les chantiers d'été, dispositif qui permet aux jeunes âgés de moins de 18 ans d'assurer des missions de service public au sein des services de la collectivité en échange de contreparties loisirs,
- les séjours en camps pour les enfants et adolescents de 5 à 17 ans avec pas moins de 9 possibilités pour s'évader,
- une présentation de l'offre de séjours linguistiques avec l'association Vivre l'anglais ! (voir page 16) dont l'objectif principal est de rendre accessible pour les familles le financement de ce type de séjours. En effet, l'adhésion (18 €) donne accès à des réductions financières systématiques auprès de nombreux professionnels du secteur. L'association pourra



également répondre aux demandes plus spécifiques comme l'accueil d'un lycéen anglophone chez soi, les séjours au pair, les stages à Londres, les séjours longs d'immersion scolaire à l'étranger...

- et de nombreux bons plans loisirs, les offres de bourses...

Autre nouveauté, le rendez-vous change de jour pour être proposé un samedi. Alors, tu fais quoi le **samedi 19 mars** entre 10h et 15 h ?

### Pratique

■ **Galerie Espace-Expo. Entrée libre. Renseignements auprès du Service Jeunesse au 06 76 37 03 02 ou [animation@betton.fr](mailto:animation@betton.fr)**

# La ferme s'anime !

## Du jardin à la cuisine

Rendez-vous de printemps à la ferme ! Le **dimanche 3 avril**, à partir de 12h et jusqu'à 18h, la Chaperonnais vous accueille pour un pique-nique libre dans le verger et dans la cour, suivi d'un après-midi autour de la cuisine et du jardin.

À partir de 14 h :

- Partage de savoir, de savoir-faire et de bonnes pratiques pour jardiner dans un potager, sur un balcon et pourquoi pas au pied d'un immeuble.
- Troc aux plantes et aux graines : échangez boutures, semis et graines de variétés classiques ou insolites !

- Atelier culinaire adulte animé par notre Meilleur Pâtissier Jean-Pierre Fréart qui partagera avec vous une recette de saison.

- Coin bibliothèque avec à disposition des ouvrages sélectionnés par la Médiathèque pour profiter d'une pause lecture.

Flâner, prendre des idées et déguster les mets concoctés ensemble... C'est le programme de cette journée pour jardiner et cuisiner en toute convivialité !

### Pratique

■ **Tout public. Gratuit. En partenariat avec l'association Les Jardins de l'Ille. Atelier culinaire sur inscription auprès du Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17.**



# Printemps en Folie

## Vous n'allez pas en revenir !

**La première semaine des vacances de printemps, venez célébrer en famille ou entre amis le retour des beaux jours. Du mercredi 6 au vendredi 8 avril, les abords du plan d'eau seront le théâtre des jeux de plein air pour un large public de 6 à 99 ans...**

Manifestation à succès, le Printemps en Folie revient cette année dans une formule étoffée : trois journées (au lieu de deux lors des précédentes éditions), des après-midi qui se prolongent jusqu'à 18h et de nouvelles activités. « Outre l'escalade, le tir à l'arc, l'équitation ou la slake line, nous aurons le kayak-polo, le hockey sur gazon et la crosse qui feront leur entrée sur notre grand terrain de jeu », précise Corine Piron, adjointe à la jeunesse et au sport. Sans compter une belle surprise : « Les Bettonnais pourront découvrir les joies de la tyrolienne\*... Un câble de 80 mètres leur permettra de survoler le plan d'eau et de se prendre pour un oiseau. Les canards n'ont qu'à bien se tenir ! »

Pour le kayak-polo, il est conseillé de passer à l'accueil pour s'inscrire, le nombre de places étant limité à 10 personnes par session (quatre sessions sont prévues : les mercredi et jeudi de 15h à 16h et de 16h à 17h).

De nouvelles formules feront également leur apparition telles que les « Jeux participatifs » où vous devrez entrer dans le jeu pour que la victoire soit l'affaire de tous ou le cirque ambulant de Jeff qui vous proposera, au détour d'un chemin, un de ses tours de mains.

Et lorsque sonnera l'heure du goûter, profitez-en pour vous accorder une pause gourmande... Les jeunes du CAP vous auront confectionné quelques délices sucrés que vous saurez sans aucun doute apprécier !



### Pratique

■ **Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 avril de 10h à 18h. Animations gratuites autour du plan d'eau. Renseignements auprès du Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17 ou [viedelacite@betton.fr](mailto:viedelacite@betton.fr)**  
\*activité accessible à partir de 10 ans.

# After school

## Be free

Une soirée où se mêlent jeu, chilling, light painting, sport de raquettes... Seul ou accompagné, cette soirée s'adresse à toutes et tous (à condition d'avoir 14 ans). Alors, passez-vous le mot ! Possibilité d'apporter son repas et de le réchauffer sur place.

### Pratique

■ **Vendredi 25 mars de 20h à 23h**  
Salle de la Touche - 2 €/personne.





# Aménagement de la zone de La Plesse

À proximité immédiate de la gare, ce futur éco-quartier de 20 hectares, aménagé sous forme de ZAC, prend le relais de l'urbanisation qui s'achève à l'Ouest de la commune. Autour d'un bois habité, il fera la part belle aux déplacements doux et à l'environnement.

L'urbanisation de la Plesse et de la Chauffetterie se concrétise au fil des mois. Après une période de diagnostics et de concertation, les partis pris d'aménagement et le schéma d'intention sont aujourd'hui arrêtés. « Le projet prévoit à terme la construction de 630 logements, 180 d'ici à 2020 pour respecter le Programme Local de l'Habitat », rappelle le Maire, Michel Gautier. « Les habitations seront organisées autour d'un grand parc transversal qui animera le quartier ».

Côté circulation, il faut imaginer « des ramblas, comme à Barcelone, avec une distribution en impasses, où la voiture devra se faire discrète au milieu des cours urbaines ». Un réseau de voies et de chemins sera réalisé pour répondre à la volonté de sécuriser les déplacements et de créer une liaison apaisée.

Enfin, à l'Est de la ZAC, longeant la déviation de Betton, une zone non bâtie d'environ 100 mètres de large offrira la possibilité de créer des jardins familiaux, des potagers ou encore des enclos pour animaux.

## Qu'est-ce qu'une ZAC ?

La ZAC est une procédure d'urbanisme opérationnel qui permet de réaliser des opérations d'aménagement d'ensemble (logements, commerces, services, activités...) tout en assurant à la Collectivité de maîtriser le projet dans ses différentes composantes.

Dans le cadre de cette démarche, la Municipalité détermine le programme de constructions et contrôle la cohérence d'ensemble du projet afin de garantir une image qualitative du futur quartier.

La ZAC, dont l'initiative revient à la collectivité territoriale, est notamment régie par les règles du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le périmètre d'implantation de la ZAC.



## Les objectifs du projet

La forte volonté politique d'urbaniser ce secteur repose sur les objectifs suivants :

- Réaliser **une zone à vocation principale d'habitat** en continuité du bâti existant et dans le cadre d'un aménagement durable à proximité du pôle d'échanges de la gare ;
- Implanter en cœur d'opération, **une surface commerciale alimentaire de 3 000 m<sup>2</sup>** maximum couplée à une station-service ;
- Répondre aux objectifs de densité du SCoT ;
- Remplir les objectifs qualitatifs du PLH (arrêté le 9 juillet 2015) par la **production de logements diversifiés** assurant une mixité urbaine et une mixité sociale tout en mettant en œuvre les nouvelles formes urbaines ;
- Réaliser **une voie urbaine** structurante de ce nouveau quartier depuis le rond-point de l'entrée de Ville vers le Nord du secteur et l'Ouest ;
- Desservir la zone par **le réseau de transport en commun** ;
- Aménager une entrée de ville depuis la déviation ;
- Mettre en œuvre un maillage dense pour **les circulations piétonnes et cyclistes** en lien avec les quartiers existants, vers le pôle gare et le centre ainsi que vers les secteurs agro-naturels de l'Est de la commune ;
- Restructurer, en conséquence, les voies urbaines périphériques à ce secteur ;
- Faciliter les déplacements Est-Ouest et par-delà la ZAC, permettre le développement à l'Est de la commune en assurant **un franchissement souterrain de la voie ferrée** ;
- Protéger et renforcer **le patrimoine naturel** du site par le maintien et la confirmation des haies remarquables existantes ;
- Réaliser **un aménagement urbain et paysager** assurant un cadre de vie de qualité ;
- Intégrer **les préoccupations environnementales**, notamment dans le domaine de l'énergie.

## Le schéma d'aménagement



## Le calendrier

**1<sup>er</sup> semestre 2016** : approbation du dossier de création de la ZAC.

L'approbation du dossier de réalisation est envisagée pour le **deuxième semestre 2016** avec un lancement des travaux de viabilisation prévu pour le **deuxième semestre 2017**.

L'aménagement est prévu en **5 tranches opérationnelles** pour une durée d'environ **10 ans**.

**Rendez-vous sur betton.fr**

Le dossier de présentation est en ligne sur [betton.fr/Le-projets-en-cours/Aménagement-de-la-zone-de-La-Plesse](http://betton.fr/Le-projets-en-cours/Aménagement-de-la-zone-de-La-Plesse).



## Rendez-vous

### ■ Plein les mirettes

**Samedi 19 mars à 16h :** au programme 4 petits films, drôles et inventifs, mêlant confiture, soupe et cake dans le but de rendre plus aimables les gastronomes, amateurs de cinéma en culottes courtes. Au rythme d'un jazz manouche, le principal court-métrage propose une fable craquante et croquante, véritable ode aux légumes et au partage ! À partir de 3 ans.

### ■ Spectacle tout-petits

**Jeudi 31 mars à 10h et 11h :** « Une poule sur un mur » par l'association Lire et Délire. À destination des enfants non scolarisés.

### ■ Printemps des Poètes

**Samedi 2 avril à 11h et 16h :** « Quand les poètes s'amuse »

C'est sous ce titre que le groupe Eveil en poésie du théâtre de l'Eveil-Triskel célébrera ce Printemps des Poètes 2016 consacré, cette année, au Grand XX<sup>e</sup> de la poésie.

Au programme, des textes et des chansons résolument humoristiques d'auteurs de cette riche époque, dont un hommage tout particulier à Raymond Queneau avec notamment, des extraits de ses célèbres « Exercices de style ».

Réservation conseillée auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.



## Animations multimédia

### ■ Ateliers informatiques

**Mercredis 2, 16 et 30 mars à 10h30 :** initiation informatique. Vous débutez en informatique ? Besoin d'aide pour vous lancer ? Sur trois séances, vous vous essayerez aux bases de l'informatique (clavier, souris, Internet, fichiers...).

**Samedi 19 mars à 10h30 :** tout savoir sur le cloud et plus particulièrement l'application Dropbox.

**Mercredis 9 et 23 mars de 10h30 à 12h :** accueil personnalisé. Besoin d'un coup de pouce en informatique ? Rencontrez l'animateur multimédia sur un créneau réservé de 30 minutes pour obtenir un conseil personnalisé.

**Samedi 26 mars à 10h30 :** je sécurise mon ordinateur. L'anti-virus est dépassé ! Attention aux nouvelles menaces informatiques.

*Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception des animations multimédia (3,10 € / séance). Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.*

## Nature(s) Humaine



Julie Loaec

**Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), une exposition collective de sculptures en verre et céramique est proposée pour sensibiliser le public à la sauvegarde et à la transmission de savoir-faire artisanaux.**

Artiste bettonnaise installée aux Brosses depuis un an, Pauline Bélin a été propulsée sur le devant de la scène en 2011 après avoir été lauréate du Concours Jeunes Créateurs organisé par les Ateliers d'art de France. Poursuivant ses recherches dans le travail du verre, elle a décidé de réunir 8 artistes bretons pour partager leur passion et faire découvrir leur métier. « Sur le thème de l'homme dans la nature, nous présenterons nos sculptures ainsi que tout le travail de recherche en amont : les dessins préparatoires et les gravures ».

Qu'ils soient maîtres verriers ou céramistes, les artisans d'art s'appuient sur la tradition pour élargir les frontières de leur territoire créatif. L'atelier est ainsi un laboratoire dans lequel les formes, les techniques et les matériaux sont interrogés en permanence. La transmission constitue le socle de l'innovation. C'est la raison pour laquelle les JEMA multiplient les initiatives de sensibilisation envers le jeune public. Connecter les plus jeunes à la matière et à la créativité, susciter des vocations comptent parmi les missions majeures des JEMA. Les JEMA donnent aussi rendez-vous aux plus grands, déjà confrontés au questionnement de l'orientation professionnelle. Elles leur offrent la possibilité de rencontrer, dans son atelier, l'artisan qui saura transmettre sa passion, ou encore de pousser la porte des centres de formation qui, partout en France, préparent la relève des métiers d'art.

Les artistes participants : Aurélie Abadie et Samuel Sauques, pâte de verre, Lorient • Elsa Alayse, céramiste, Brest • Pauline Bélin, pâte de verre, Betton • Yannick Connan, pâte de verre, pierre, bronze, Paimpont • Didier Le Hen, pâte de verre, Lorient • Stéphanie Martin, céramiste, Nantes • Julie Loaec, céramiste, Brest.



Elsa Alayse

### Pratique

■ Du 1<sup>er</sup> au 3 avril. Vernissage le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 19h. Présence des artistes durant tout le week-end. Galerie Espace-Expo. Entrée libre.



Flashez le QR code pour découvrir la vidéo du spectacle sur la page Facebook de l'événement

© Joris Hel

## L'Homme cornu, « il vous ment »

**Ay Roop est un festival construit comme un parcours de découverte des arts du cirque à travers la métropole rennaise. À Betton, les spectateurs pourront découvrir une nouvelle facette du cirque contemporain avec le spectacle « L'homme cornu ».**

Depuis quelques années, le plasticien, metteur en scène et performeur belge, Kurt Demey, a fait entrer dans son univers surréaliste et poétique, les techniques de la magie et du mentalisme, explorant avec le spectateur la part du partage qui peut se faire autour du mystère et de l'explicable, via les ressorts de l'illusion psychologique. Avec « L'homme cornu », les mondes visible et invisible fusionnent au son des ponctuations de la contrebasse de Joris Vaninckenroye. Avec ses cornes plantées dans le dos, ses boules de

verre, ses carnets à dessin et ses marrons divinatoires, Kurt Demey estompe les frontières entre fantaisie et réalité. Prenant pour cible les propres pensées du spectateur, il démontre que la suggestion et la communication non-verbale sont bien plus puissantes qu'on ne le croit... Dans cette enclave spectaculaire de l'illusoire et de la magie, préparez-vous à voir votre univers bordé par le cartésianisme et l'explication scientifique voler en éclats...

### Pratique

■ Samedi 26 mars à 20h30, Galerie Espace-Expo. Dans le cadre du Festival Ay Roop - Temps fort Arts du Cirque, du 24 mars au 3 avril sur Rennes et la Métropole. Spectacle à partir de 12 ans. Durée : 70 minutes. Tarifs : 10 € (réduit 5 €). Réservations au 02 99 55 10 18 ou au 02 99 55 16 17.

## Laura Perrudin, cordes en jazz

Née à Rennes, le parcours de la jeune harpiste et vocaliste est aussi éclectique que hors du commun. Nourrie par le jazz depuis l'enfance, elle étudie longuement la musique classique tout en s'intéressant très tôt aux musiques électroniques et traditionnelles, à la soul et au hip-hop, se formant auprès de nombreux musiciens en Bretagne, à Paris et New York, d'Erik Marchand à Steve Coleman. Elle cherche à ouvrir les possibilités de la harpe à un langage harmonique plus riche et en trouve la clef en 2008 : le luthier Philippe Volant lui construit une harpe celtique entièrement chromatique. C'est cet instrument singulier qu'elle viendra nous présenter à travers ses compositions inclassables.

### Pratique

■ Samedi 12 mars, à 12h, à la Médiathèque. Entrée libre. Dans le cadre de Jazz à l'Étage.



© J. Mignot



# Alex Taxi reprend le volant

En janvier, Alexandre Colombel a repris la licence de taxi d'Alain Laferté. La commune compte trois artisans titulaires de la carte professionnelle.

Pendant plus de cinq ans, Alexandre Colombel a été salarié d'une compagnie de taxi de la couronne rennaise, près de Pont-Péan. L'envie d'indépendance a grandi avec la distance parcourue. « J'habite Mouazé. J'avais envie de me rapprocher de mon domicile. J'aspirais aussi à d'autres perspectives d'évolution », explique le jeune homme, âgé de 31 ans. En rachetant la licence d'Alain Laferté, Alexandre Colombel a repris une partie des activités de son prédécesseur. À savoir le transport médical. « Le transport de personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, représente environ 50 % de mes courses. Je travaille beaucoup avec la résidence de la Lande, le foyer André Breton et l'ESAT de la Motte d'Ille ».

Au volant de sa Passat SW, Alexandre Colombel transporte aussi la clientèle professionnelle et les particuliers. Et ceci tous les jours de la semaine. En théorie, Alex Taxi est stationné sur un empla-



Alexandre Colombel.

cement réservé devant la gare. « Mais je suis toujours en mouvement autour de Rennes - et beaucoup plus loin si nécessaire ». À l'heure où ses confrères manifestent contre la concurrence jugée déloyale des voitures de tourisme avec chauffeur (VTC), Alexandre Colombel ne s'inquiète pas trop. « Rennes n'est pas l'Île-de-France. La compétition est moins forte. J'offre surtout à mes clients un niveau de service équivalent aux VTC ». Le sourire et la courtoisie bien sûr... mais aussi le paiement par carte bancaire, le chargeur de téléphone et même le parapluie.

Olivier Brovelli

## Pratique

■ Alex Taxi - tél. : 06 50 96 19 20 / 02 99 55 71 71  
alex.taxi.betton@gmail.com

# En selle avec Breizh Elliptigo



Stéphane Douaglin.

La salle de fitness inaugure un nouvel outil de remise en forme, le vélo elliptique d'extérieur. À découvrir en location à l'heure, à la journée....

Si vous êtes familier des salles de sport, vous connaissez forcément le vélo elliptique. Ce matériel de cardio training tout-en-un réunit le pédalage d'un vélo d'appartement, la montée des marches d'un stepper et la foulée d'un coureur. Mais saviez-vous qu'il en existait une version de plein

air ? L'innovation est américaine. Elle date de 2010. L'engin ressemble à un grand vélo sans selle que l'on conduit debout à la force des mollets.

La nouveauté a séduit la salle de fitness Idéal Forme dont le gérant a fait l'acquisition de trois machines, équipées de freins et de huit vitesses. Depuis le mois de février, elles sont proposées à la location pour une durée variable - une heure, un week-end, un mois... Idéal Forme prête le casque et ses vestiaires.

Conçu sur le modèle d'un VTC, le Breizh Elliptigo est homologué pour circuler sur la route et le chemin de halage à une vitesse aussi rapide que le vélo traditionnel. « Il offre tous les bénéfices de la course à pied sans impact. Ceux qui souffrent du dos ou des genoux apprécient la posture », selon Stéphane Douaglin, le gérant de la salle. « C'est aussi un excellent moyen de reprendre l'exercice en douceur, de se muscler ou de perdre du poids rapidement ». Si nécessaire, le coach fitness propose ses services pour accompagner ses utilisateurs dans leur balade. L'essai est concluant ? Il vous est possible d'acheter un Elliptigo auprès d'Idéal Forme, distributeur de la marque en Bretagne.

O.B.

## Pratique

■ Idéal Forme  
5, bis rue des Tisserands - 02 99 55 89 03 - <http://www.idealforme.net/>

# Tous au Bal ! avec l'école de musique

Samedi 12 mars, l'école de musique et ses partenaires vous invitent, en costumes d'apparat, à participer à un grand bal masqué. Les élèves de l'école se sont préparés, ils sont tous fin accordés et les pièces uniques confectionnées par les petites mains à l'occasion des ateliers de réalisation de costumes attendent d'être enfilées. Et comme la musique ne fait pas qu'adoucir les mœurs... On vous attend nombreux sur les pistes de danse et sur les différentes animations proposées tout au long de la soirée.

## Le programme :

- 16h-19h : animations, stands et bal
- 19h - 21h : apéritif-cocktail, buffet et animations
- 21h - minuit : le bal



## Pratique

■ Samedi 12 mars de 16h à minuit à la Salle des Fêtes. Pour contacter l'école de musique : 02 99 55 75 77 ou [contact@ecole-musique-betton.fr](mailto:contact@ecole-musique-betton.fr)  
Plus d'infos sur <http://musiquebetton.wifeo.com>

# Club Parents Les différends éducatifs

L'association Parents Confiance Betton propose un temps d'échange autour des différends éducatifs au sein du couple parental le mercredi 30 mars à 20h. Animé par Stéphane Le Creurer, médiateur familial à l'UDAF35, il abordera la gestion des désaccords au sein du couple et étudiera la ligne de conduite commune à adopter face aux enfants. Car, peu importe les dissensions, s'il y a un objectif partagé par tous les parents, c'est la bonne éducation qu'ils souhaitent donner à leur enfant.

## Pratique

■ Club Parents sur inscription à [parentsconfiance.betton@gmail.com](mailto:parentsconfiance.betton@gmail.com) (ou au 02 99 55 93 43). Le lieu de la rencontre vous sera indiqué lors de l'inscription.

# Relais Atout'Âge Le programme

Vendredi 4 mars : chansons avec Michel Leforestier.

Mardi 8 mars : marche douce à Betton.

Vendredi 11 mars : au théâtre entre nous.

Mardi 15 mars : marche douce à Montgermont.

Vendredi 18 mars : repas convivial.

Mardi 22 mars : marche douce à Betton.

Vendredi 25 mars : nids de frelons asiatiques et confection de pièges.

Mardi 29 mars : marche douce à Cesson (bords de la Vilaine).

## Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers  
Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - [abvwhr@gmail.com](mailto:abvwhr@gmail.com). Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.  
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

# Soirée musicale Eveil et Harmonie

L'Ensemble vocal Eveil et Harmonie organise une soirée musicale au profit de la Ligue contre le cancer. Accompagnés par Les Troubadours de l'Ille, ils se produiront le vendredi 11 mars à partir de 20h30 dans la Galerie Espace-Expo.

## Pratique

■ Entrée 6 € et vente de consommations. Les bénéfices seront reversés à la Ligue.





# Betton Solidarités fait le bilan des 40 ans

L'association de solidarité internationale fête ses quarante ans d'engagement auprès des pays du Sud.

À Betton, on lui doit la création du marché de Noël solidaire. Chaque année, soixante associations de solidarité internationale viennent y vendre des produits artisanaux du commerce équitable et présenter leurs projets de développement.

Dans le reste du monde, on lui doit la construction de centres de formation, d'écoles, de foyers pour jeunes mères célibataires, de crèches... Ça se passe en Egypte, au Sud Soudan, au Pérou, au Népal ou en Centrafrique.

Betton Solidarités ne mène aucun projet en son nom propre. Elle soutient l'action d'autres structures relais, bien implantées dans les pays visés. Grâce au succès de ses manifestations, l'association collecte jusqu'à 10 000 € par an.

Pour son quarantième anniversaire, Betton Solidarités a choisi « *de faire le bilan, de dégager la richesse de l'expérience vécue et de réfléchir aux façons de faire pour transformer les limites de l'action passée en projets pour l'avenir* » selon son président, Bernard



Les membres du conseil d'administration avec, au centre, Antoine Exelmans, intervenant Centre Afrique, et Bernard Mérand, président.

Mérand. Tout au long de l'année, l'association souhaite sensibiliser encore davantage les Bettonnais aux enjeux de la coopération Nord-Sud.

Une soirée-débat exceptionnelle aura lieu en avril. Un livret de présentation, une exposition et un diaporama sont annoncés. Des animations avec la médiathèque et le Triskel sont aussi à l'étude.

## Samedi 2 avril

Conférence-débat (17h-19h) avec Serge Cordellier « 40 ans de solidarité internationale : quelles évolutions de notre regard sur le monde, sur notre conception de l'action de développement, sur notre pratique de solidarité ? ». Suivie d'une soirée culturelle (19h-23h) avec l'association Solidarité Bretagne Cambodge.

O.B.

## Pratique

■ **Betton Solidarités, tél. : 02 99 55 35 07**  
<http://betton-solidarites.over-blog.com>

# Vivre l'anglais ! Pour bien vivre son séjour à l'étranger



Enseignante, Emmanuelle Petit a créé une association pour aider les familles à bien choisir le séjour linguistique de leur enfant.

Une langue s'apprend. Elle doit aussi se vivre par immersion. Voilà la conviction d'Emmanuelle Petit. Sauf que l'offre de séjours linguistiques est très riche. À qui faire confiance ? Quelle destination privilégier ? Pour quelle durée ? Avec ou sans cours ? « *Je suis souvent sollicitée par des parents d'élèves*

*un peu perdus* », explique Emmanuelle Petit, professeur d'anglais et mère de trois enfants. « *Je me suis renseignée pour leur répondre. J'ai collecté beaucoup d'informations à partager* ». Ainsi est née Vivre l'anglais ! Sa vocation ? Orienter les familles dans la jungle des formules et des tarifs proposés pour les séjours linguistiques dans un pays anglophone.

L'association s'adresse aux parents de collégiens et de lycéens, âgés de 10 à 18 ans. Elle met à leur disposition une liste de partenaires de confiance avec parfois des tarifs négociés à la clé. « *Je n'organise pas moi-même des séjours. Je n'ai rien à vendre. Je fais juste le lien avec les professionnels. L'association est une plateforme d'information et de rencontre* ».

À titre d'essai, Vivre l'anglais ! prévoit d'impliquer cette année de jeunes Bettonnais dans l'organisation de leur propre séjour linguistique. « *Ils choisiront leur destination, leur programme, leurs dates... Ils organiseront des animations commerciales pour financer une partie de leur voyage* ». Tous les volontaires sont les bienvenus.

O.B.

## Pratique

■ **L'association sera présente samedi 19 mars, au forum jeunesse à la Galerie Espace-Expo (10h-15h).**  
**Contacts : 09 83 76 04 44 - objectifanglais35@gmail.com**

# Funny Race c'est du paddle !

Boldesup'Air, l'association dédiée au standup paddle dans l'agglomération de Rennes Métropole, organise une Funny Race avec tests et initiations à Betton le dimanche 27 mars.

Boldesup'Air organise, avec le soutien de Surf Avenue et de la Municipalité, une Funny Race qui permettra de glisser sur le canal, la rivière et le plan d'eau de Betton. Le principe de cette course : mettre en avant la convivialité avant le résultat en invitant tous les participants à se déguiser. Les tests et initiations auront lieu le matin alors que la course festive se déroulera entre 14h et 16h. La distance sera établie en fonction des conditions météo : 3 à 4 km pour les débutants (adultes), 6 à 8 pour les confirmés. Inscription définitive entre 10h et 14h. Le parcours enfant (10-16 ans), quant à lui, oscillera entre 500 et 900 mètres.



Nah Skwell et Sroka, deux marques bretonnes, sont partenaires de l'événement. Pour l'occasion, sera présent le recordman du monde de vitesse handisport en Kitesurf et le Breton le plus rapide sur l'eau, Chris Ballois, pratiquant chevronné de standup paddle et parrain de l'événement.

Toutes les courses pourront être suivies des berges et l'on compte sur vous pour l'ambiance !

## Pratique

■ **Funny SUP'Race**  
**10h-12h : essais (gratuit) - 14h-16h30 : courses déguisées (3 à 5 €)**  
**Informations et pré-inscriptions sur la page Facebook de l'association : boldesupair**

## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

# " Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Patrick Deshayes

## Budget 2016, Nouvelle Année ?

Comme il est de coutume, en cette période, le conseil municipal de février a été centré sur les comptes 2015 et le budget primitif 2016. Hors de toute polémique politicienne ou de posture et en toute honnêteté intellectuelle, force est de constater que les comptes 2015 sont sincères et conformes à la gestion en « bon père de famille » telle que nous y a habitué M. le Maire.

Cependant, il nous faut constater que **les choix d'investissements pour 2016** restent comparables aux années précédentes avec un investissement majeur pour la 1<sup>ère</sup> partie de la restructuration de la salle des fêtes ; **mais point d'enveloppe pour le développement économique et la création d'emplois**, annoncés comme une priorité nationale et métropolitaine : Betton n'en a que faire !

# " Betton alternative "



Dominique Constantin

## Des désirs à la réalité... « La politique est l'art du possible » Bismarck

1) Les mots ont un sens que la réalité des actions menées ne doit pas faire mentir. Dans ses vœux M le Maire vantait « une action volontariste au bénéfice de l'économie locale et donc de l'emploi » !, Nous avons eu la surprise lors de la présentation du budget de ne pas y trouver de rubrique développement économique. Et avons choisi de ne pas voter le blocage de provisions pour les réserves foncières. (>3 M€)

2) Les projets en cours de réalisation, trop souvent générateurs d'études, ont favorisé des mutations de commerces au sein de la commune. Mais que de cellules vides ! et de difficultés pour trouver des entrepreneurs souhaitant investir économiquement sur les zones en cours de réalisation (La Renaudais, la Robinais) ou en cours de création (Bel Air). Quelles sont les démarches volontaristes pour inciter, voire accompagner tout projet ?

Le cortège de présentation de projets repris lors des vœux après la mise place de réunions d'informations par la majorité municipale en fin d'année (zone de la Plesse, rue de Rennes, quartier du Trégor...) ne se reflète que dans **l'attribution de nouvelles études...**

De plus bon nombre d'entre eux dépendent désormais de financements attribués par Rennes Métropole. Lors de son débat d'orientations budgétaires pour 2016, le 21 janvier dernier, la métropole a mis la priorité sur la ligne b du métro, le centre des congrès, la cité internationale, le pôle multimodal et la LGV... soit 2 milliards d'euros !

## Que restera-t-il donc pour les travaux à Betton ?

Elle a aussi annoncé pour priorité : « **l'emploi, levier incontournable de l'attractivité et de compétitivité du territoire** » mais aucune participation de Betton !

Nous restons à votre écoute, la permanence du **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois** est à votre disposition, de 10h à 13h ou sur rendez-vous au 07 810 592 14 - p.deshayes@betton.fr.

Le développement des quartiers favorise une dynamique qui ne dépend pas du seul « bon vouloir de la métropole en matière économique ». Il y a sur notre commune des associations très actives et dynamiques qui sont bien soutenues par la collectivité et c'est une vraie richesse. Mais il faut développer des opportunités économiques autrement : Betton voit naître un projet de café associatif qui met en avant la convivialité ! **Sachons porter ces ambitions et d'autres activités suivront.**

3) Reste encore à favoriser l'implantation d'une surface commerciale et une réelle dynamique entrepreneuriale : mais pour cela il faut obliger la création de cellules auprès des promoteurs avec l'obligation de les commercialiser.

**Notre commune se métamorphose. « on ne peut pas résoudre un problème avec le même système de pensée qu'on a utilisé pour le créer » Einstein**

d.constantin@betton.fr



# Semaine sans pesticides Ensemble, cultivons l'avenir !

Du 20 au 30 mars, la Semaine pour les alternatives aux pesticides mettra la thématique de la santé à l'honneur. Face à la dangerosité de nombreux produits (herbicides, fongicides, insecticides...), des solutions existent et peuvent être facilement partagées.

Avec le retour du printemps, cette manifestation offre l'occasion de réinterroger ses pratiques autour du jardinage. « Les beaux jours sont parfois synonymes de reprise des épandages de pesticides », rappelle Albert Moisan adjoint en charge des déchets. Pour apprendre à cultiver autrement, le mieux est de bannir tout produit phytosanitaire. « Les Bettonnais sont invités à se débarrasser de leurs produits phytosanitaires en les apportant à la déchetterie où un bac spécifique est mis à leur disposition ».

Par ailleurs, le **dimanche 20 mars**, durant le marché, une exposition « Des jardins et des gens », réalisée par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et Vert Le Jardin avec le soutien du Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet, sera présentée à l'entrée de la Place de la Cale. 15 jardiniers y témoignent de leur engagement pour entretenir leur jardin dans le respect de l'environnement. « Ils présentent des techniques et savoir-faire qui peuvent être facilement reproduits à l'instar du paillage par feillage ou du compostage. Autant d'actions que nous encourageons et qui se développent sur notre territoire ».

## Pratique

■ Pour tous renseignements sur le compostage partagé, vous pouvez contacter l'association Vert le Jardin au 02 99 30 41 42 ou 35@vertlejardin.fr

## Le compostage partagé a le vent en poupe

Le compostage est une forme de recyclage simple et écologique. Il permet de valoriser ses déchets et d'en faire profiter son jardin ou les jardinières de son balcon. « À Betton, les aires de compostage se multiplient et c'est une bonne nouvelle. Déjà 8 collectifs sont équipés et d'autres projets sont en réflexion. Du côté de la Municipalité, nous avons équipé toutes les écoles de composteurs et nous préparons l'installation d'un équipement à la Résidence de l'Ille », souligne Loïc Alliaume, conseiller délégué. Résultat : une réduction d'environ 30 % des ordures ménagères !

À l'heure où les aires de compostages se multiplient, chacun peut devenir acteur de la prévention des déchets et se lancer dans une initiative de compostage partagé. Pour cela, seul un endroit pour installer un bac est nécessaire. Les habitants apportent ensuite leurs biodéchets et participent à l'élaboration et à la récolte du compost. Pour le reste, un peu d'organisation, un référent pour le bon entretien du compost et le tour est joué !



« Mon envie est de faire progresser le jardin au naturel. Pas besoin d'engrais ou de pesticides pour faire un jardin. »

## EN CAS D'URGENCE

**Police municipale :** 06 77 09 23 04

**Permanence adjoint le week-end :** 06 07 80 90 02

**Gendarmerie :** 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

**Pompiers :** 18 ou 112

**Pharmaciens :** pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

**Médecins :** pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

**Sage femme libérale :**  
Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

**Infirmiers :**  
M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48  
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88  
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

**Ambulances :**  
Ambulances Christian,  
Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
Mellesse : 02 99 66 16 80

**Transport de malade assis :**  
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74  
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

**Conciergerie :**  
Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

## CARNET DE BETTON

### Naissances

Mayvan Lahaye  
Le 13 janvier 2016

Abel Gayraud Le Ber  
Le 14 janvier 2016

Antoine Cabanel Mainguené  
Le 15 janvier 2016

Chloé Sémerly  
Le 19 janvier 2016

Melis Saribas  
Le 19 janvier 2016

Mathilde Schmitt  
Le 23 janvier 2016

Morgane Schmitt  
Le 23 janvier 2016

Timéo Chevallier Philippe  
Le 30 janvier 2016

Océane Thomas  
Le 30 janvier 2016

Kelyah Gagnon  
Le 1<sup>er</sup> février 2016

Pacôme Pélabon  
Le 3 février 2016

Zoé Gého  
Le 5 février 2016

Anatole Le Zause  
Le 6 février 2016

Charlie Barbe Lecrubier  
Le 8 février 2016

Louis Camby  
Le 11 février 2016

Clémence Avezard  
Le 13 février 2016

### Décès

Paulino Rodrigues de Araujo  
79 ans

Jean Jouanny  
67 ans

Claude Chazel  
64 ans

Gilbert Thébault  
88 ans

Le 6 février 2016  
Le 8 février 2016  
Le 11 février 2016

## Environnement

### Horaires de la déchèterie

**Lundi :** 14h-18h

**Mardi :** 9h-12h

**Mercredi :** 9h-12h  
et 14h-18h

**Jeudi :** fermée

**Vendredi :** 14h-18h

**Samedi :** 9h-12h et  
14h-18h

## Frelons asiatiques

### Le piégeage : seule prévention efficace

La mobilisation doit être citoyenne et la Municipalité encourage les habitants à installer des pièges dans leur jardin au cours du printemps. Les fondatrices sortent de leur léthargie hivernale à partir du mois de mars et cherchent une source énergisante pour s'alimenter. Un bon cocktail, dont voici la recette, a fait ses preuves : 1/2 dose de bière, 1/4 dose de sirop de fruits rouges, 1/4 de vin blanc. Le piège est à installer à l'abri de la pluie, exposé au soleil pour que le cocktail exhale son parfum (exemple : sous un débord de toit de cabane). Il est à renouveler tous les 15 jours. Il est rappelé qu'une fondatrice piégée, c'est potentiellement un nid de plusieurs milliers de frelons qui ne verra pas le jour pour la sécurité et l'environnement.

**Une matinée d'informations** sur le thème "comment piéger le frelon asiatique" aura lieu le **samedi 19 mars** à partir de 10h à la Salle Polyvalente en présence de Philippe Le Quéré, apiculteur et la FGON35.

Contact : FGON 35 au 02 23 48 26 32

## Lutte contre les chenilles processionnaires

On note la présence significative de nombreux nids de chenilles processionnaires dans les pins et cèdres de la commune. Afin de mener une lutte efficace, il est important de la mener collective. Aussi, il est demandé à chacun de porter une attention particulière à ses arbres. Vous pouvez aussi faire appel à des entreprises spécialisées, il existe en jardinerie des pièges à positionner sur les troncs à 2 mètres de haut. Nous vous rappelons que la commune pratique depuis plusieurs années une lutte préventive biologique réalisée par le FGON d'Ille-et-Vilaine à l'automne. Les particuliers peuvent s'y associer en s'inscrivant à la campagne d'automne 2016. Pour cela, il suffit de remplir la fiche d'inscription (à télécharger sur le site [www.fgon35.fr](http://www.fgon35.fr) et également disponible à l'accueil de la Mairie) et de la retourner au siège de la FGON35. Cette intervention est payante.

Contact : FGON 35

ZAC Atalante Champeaux, Rue Maurice Le Lannou - 35042 Rennes

Tél. : 02 23 48 26 23

**Directeur de la publication :** Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 [www.betton.fr](http://www.betton.fr) - mail : [mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr) - **Prochaine parution :** Betton infos d'avril. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 mars. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

## PERMANENCES

### Informations Sociales

#### Assistances Sociales

Permanences **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

#### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

#### Assistants Maternels

Si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune de Betton, vous pouvez consulter la liste des disponibilités mise à jour sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine **[www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)** ou consulter les associations d'assistantes maternelles recensées sur le site [betton.fr](http://betton.fr) ou dans le guide pratique de la commune. Vous pouvez également contacter le service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales. Permanences téléphoniques au **02 99 53 97 85**.

#### Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti** de 10h à 12h.

#### Conciliateur de justice

Permanences les **2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**, au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au **02 99 55 81 01**.

#### Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

#### Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les **10 mars** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et **24 mars** à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead.

#### InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30**, 28 avenue d'Armorique  
**Contact : 02 99 55 10 13** ou [infosprobetton@gmail.com](mailto:infosprobetton@gmail.com)  
**Plus de renseignements sur [www.dres.fr](http://www.dres.fr)**

#### Service de médiation familiale

L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes. Le service accès aux droits de l'UDAF 35 met en place, à titre expérimental, un dispositif « budget info familles ». Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés. Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.  
**Contact : 02 23 48 27 17 - [mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr](mailto:mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr)**

#### Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

#### Protection Maternelle et Infantile

Consultations, sur rendez-vous, le **3<sup>ème</sup> lundi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

#### Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage. Permanences à l'Espace Anita Conti le **3<sup>ème</sup> samedi** du mois de 10h à 12h. Contact : 02 99 78 16 97.

#### Un portail sur les services de proximité

Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPAORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **[www.servicesproximitebetton.fr](http://www.servicesproximitebetton.fr)**



# ■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

LES 9, 16, 19, 23, 26 ET 30 MARS

**Ateliers informatiques**  
Médiathèque

VENDREDI 11 MARS

**Concert**  
Galerie Espace-Expo

SAMEDI 12 MARS

**Jazz à l'étage**  
Médiathèque

**Bal costumé**

Salle des Fêtes

SAMEDI 12 ET JEUDI 24 MARS

**Animations ludiques**  
Médiathèque

DIMANCHE 13 MARS

**Braderie Gavroche**  
Salle des Fêtes

SAMEDI 19 MARS

**Plein les mirettes**  
Médiathèque

**Collecte de sang**  
Espace Anita Conti

**Forum Jeunesse**  
Galerie Espace-Expo

VENDREDI 25 MARS

**After School**  
Complexe de la Touche

SAMEDI 26 MARS

**L'Homme Cornu**  
Galerie Espace-Expo

**Braderie de puériculture**

Espace Anita Conti

DIMANCHE 27 MARS

**Funny Race**  
Canal et plan d'eau

LUNDI 28 MARS

**Loto**  
Salle des Fêtes

JEUDI 31 MARS

**Spectacle tout-petits**  
Médiathèque

DU 1<sup>ER</sup> AU 3 AVRIL

**Nature(s) humaine**  
Galerie Espace-Expo

SAMEDI 2 AVRIL

**Printemps des Poètes**  
Médiathèque

DIMANCHE 3 AVRIL

**La ferme s'anime !**  
La Chaperonnaise

DU MERCREDI 6

AU VENDREDI 9 AVRIL  
**Printemps en Folie**  
Plan d'eau

**CINÉMA TRISKEL**

www.cinema-triskel.com  
Répondeur : 02 99 55 06 55

**Les Délices de Tokyo (VOST)**

Jeudi 3 mars à 20h30  
Dimanche 6 mars à 18h

**Ave, César !**

Vendredi 4 mars à 20h30 (VF)  
Samedi 5 mars à 18h (VOST)

**Les Naufragés**

Samedi 5 mars à 21h  
Dimanche 6 mars à 15h

**Tout en haut du monde**

Mercredi 9 mars à 17h

**La Fille du patron**

Mercredi 9 mars à 20h30

**Compétition de courts-métrages**

Jeudi 10 mars à 20h30

**Crache cœur**

Vendredi 11 mars à 20h30

**Dofus - Livre 1 : Julith**

Samedi 12 mars à 18h  
Dimanche 13 mars à 15h

**The Revenant**

Samedi 12 mars à 21h (VF)  
Dimanche 13 mars à 18h (VOST)

**Gaz de France**

Dimanche 13 mars à 20h30

**La vie des gens**

Mardi 15 mars à 20h30

**La Vache**

Jeudi 17 mars à 20h30  
Samedi 19 mars à 21h

**Divergente 3 : au-delà du mur**

Vendredi 18 mars à 20h30  
Dimanche 20 mars à 15h

**Amis publics**

Samedi 19 mars à 18h  
Dimanche 20 mars à 18h

betton

## Cinéma35 en fête ! Du 9 au 15 mars

Comme chaque année, le cinéma Le Triskel est au cœur du festival « Cinéma35 en Fête » pour promouvoir de jeunes talents du 7<sup>ème</sup> art.

L'édition 2016 aura lieu du mercredi 9 au mardi 15 mars, sur une semaine cinématographique au tarif unique de 3,5 €. L'occasion pour Le Triskel de présenter plusieurs temps forts avec notamment :

- une compétition de courts-métrages avec vote du Public (2€), le jeudi 10 mars à 20h30,
- la projection de « **Gaz de France** » le dimanche 13 mars à 20h30, un film déjanté et provocateur sur le thème de l'image présidentielle et des mentors des hommes politiques (un débat est prévu à l'issue de la séance),
- une soirée spéciale sur le thème du maintien à domicile des personnes dépendantes avec la projection du film « **La vie des gens** », suivie d'un échange avec Patrick Liebert de l'ADMR de Betton et Philippe Lenormand du Clic Noroit.



- Enfin, Julia Kowalski, réalisatrice du très beau film « **Crache Cœur** » présentée au festival de Cannes en 2015 sera à Betton pour la projection de son long-métrage le vendredi 11 mars à 20h30.

Deux films d'animation pour jeunes publics complètent la programmation « **Dofus** » et « **Tout en haut du monde** » ainsi que le premier film d'Olivier Lousteau « **la fille du Patron** ».

Retrouvez toutes les informations sur le festival et les activités du cinéma en ligne : <http://cinematriskel.free.fr> et <http://www.cinema35.fr>

